

OBJET DU MARCHÉ :
PRESTATION DE SERVICE POUR L'ORGANISATION
DE CINQ VOYAGES SCOLAIRES EN 2020

ANNEXE 4

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES
LOT N°04 : VOYAGE SCOLAIRE EN NORMANDIE

Procédure de consultation utilisée : *procédure adaptée, en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (Ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015)*

Représentant du pouvoir adjudicateur :
Mme Claire BELDON, Principale du collège
Comptable assignataire des dépenses relatives au marché :
Mme Solange KPAKPO, agent comptable

MARCHÉ N°2019-01

Le présent document comporte 3 pages numérotées de 1 à 3

CONTENU PARTICULIER DE LA PRESTATION POUR LE LOT N°04

1. Effectif du voyage scolaire en Normandie :

L'effectif de ce voyage scolaire comprend 50 participants, à savoir :

- 45 élèves de troisième (l'équivalent de 2 classes) ;
- et 5 adultes « accompagnateurs ».

2. Le transport :

Le transport comprend le transport en car aller et retour du collège Eugénie Cotton jusqu'en Normandie (Caen ou alentours), le transfert sur le lieu d'hébergement, les transferts entre le lieu d'hébergement et les lieux visités.

L'adresse exacte de prise en charge pour le collège Eugénie Cotton est le 155 avenue Utrillo 95100 Argenteuil. Les déplacements et excursions se font en autocar privatif (réservé au groupe) et les frais de parking, d'hébergement et de repas du chauffeur sont compris.

Le départ en car pour la Normandie est prévu depuis le collège le 04/05/2020 au matin. Le départ en car de la Normandie est prévu le 06/05/2020 en fin d'après-midi avec une arrivée au collège en début de soirée.

Pour les déplacements en autocar, tous les frais d'autoroute (taxes comprises), de péages de toute nature et de parking doivent être inclus dans le prix. Dans tous les cas, l'autocar devra être équipé de ceintures de sécurité et les moyens de transports utilisés devront respecter la législation en vigueur à la date du transport.

Le candidat fournira un mémoire technique où figureront notamment les caractéristiques de l'autocar mis à disposition.

Pour information, le transport des élèves du lieu de leur domicile au collège, et *vice versa*, est pris en charge par les familles.

3. L'hébergement :

Séjour pour 45 élèves et cinq accompagnateurs en pension complète pour trois jours et deux nuits.

Dans la prestation d'hébergement, il y aura lieu de prévoir des hébergements séparés pour filles et pour garçons.

4. Les repas :

Le petit-déjeuner et le déjeuner du jour n°1 et le dîner du jour n°3 sont pris en charge par les participants.

Sinon, les petits-déjeuners, déjeuners au restaurant ou à l'hébergement ou sous forme de paniers repas et dîners sont compris dans la prestation, du dîner du jour n°1 au déjeuner du jour n°3.

5. Visites et activités comprises dans la prestation :

- Visite guidée du Mémorial de Caen ;
- Pegasus Bridge ;
- Cimetière militaire américain de Colleville-sur-Mer ;
- Plages du Débarquement dont Omaha Beach ;
- Visite guidée du Musée du Débarquement ;
- Arromanches 360° à Arromanches ;
- Visite guidée d'un parc ostréicole.

Tous les frais inhérents (droits d'entrée, etc.) aux visites, activités détaillés ci-dessus et aux transports pour se rendre sur les lieux visités ou pour effectuer les excursions, sont compris dans le prix de l'offre.

6. Assurance :

L'assurance annulation, pour cas de force majeure, interdiction des voyages scolaires prescrite par le Rectorat de l'Académie de Versailles ou toute autre autorité administrative doit être incluse dans l'offre.

L'assurance annulation doit également couvrir, à minima, les critères suivants :

- Raison de santé de l'élève interdisant la participation au voyage, justifiée par un certificat médical ;
- Décès dans la famille de l'élève ;
- Déménagement entraînant un changement d'établissement.